



# REPUBLIQUE RWANDAISE

## COMMISSION NATIONALE DE RECENSEMENT

Bureau national de recensement

### RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, 1978

## FEUILLE DE MENAGE

1 - Préfecture de _____	
2 - Commune de _____	
3 - Secteur de _____	
4 - Cellule (adresse à Kigali) _____	
Nombre de feuilles pour ce ménage _____	5 - N° du district _____
C'est la feuille n° _____	6 - N° du ménage _____
7 - Ce ménage est : ordinaire <input type="checkbox"/> collectif <input type="checkbox"/> (cocher la bonne case)	
Si collectif, genre d'établissement _____	
Réservé au BNR <input type="checkbox"/>	

### INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Chaque agent recenseur (AR) doit se conformer rigoureusement aux instructions ci-après :

- 1) Les renseignements demandés à la population sont strictement confidentiels.
- 2) Tous les problèmes dont la solution n'est pas envisagée dans le manuel "Instructions aux agents recenseurs" doivent être soumis au contrôleur et mentionnés dans les "observations" à la page 4, ainsi que dans le "rapport final".
- 3) L'AR doit remplir lui-même les questionnaires.
- 4) La qualité des réponses dépend essentiellement de la manière de poser les questions. Il est donc inutile et même nuisible d'utiliser les expressions trop techniques. On pose les questions de manière à se faire comprendre par tout le monde.
- 5) On ne demande pas de choses évidentes.
- 6) Les colonnes 8, 9 et 10 présentent des renseignements liés et interdépendants. Il est donc nécessaire de poser d'abord la question : "Qui est le chef de famille ?" (la notion "ménage" n'étant pas très connue, l'AR la détermine lui-même à partir des renseignements obtenus, sans se lancer dans l'explication de la définition de cette notion). Ensuite, il demande le nombre de femmes du chef de ménage, et si tous vivent ensemble. Après, il demande s'il y a des enfants, d'autres parents et des non-parents. Ces renseignements obtenus, il n'inscrit rien encore sur la feuille de ménage, mais il s'informe si les personnes décrites ont dormi dans l'habitation la nuit de référence. Ce n'est qu'après avoir précisé la situation de résidence de chacun et s'être informé en plus du statut matrimonial des enfants âgés que l'AR peut déterminer les noyaux familiaux et inscrire les membres de ménage dans l'ordre consécutif correct.
- 7) Les questions relatives à la situation économique des personnes doivent être posées avec beaucoup de doigté et d'égards. Ne demandez jamais : "Quel est votre type d'activité ?" ou "Quelle est votre branche d'activité ?" etc., mais demandez plutôt : "Travaillez-vous ?", "Cherchez-vous du travail ?", "Fréquentez-vous une école ?" et "Que produit l'atelier où vous travaillez ?". "Quel est le titre exact de l'administration qui vous emploie ?", etc. Ne demandez pas non plus : "Etes-vous employeur ?" ou "Etes-vous salarié ?", mais posez la question : "Travaillez-vous pour vous-même ?" ou "Etes-vous rémunéré pour votre travail ?", etc.
- 8) Contrôlez consciencieusement la cohérence de toutes les réponses. La différence d'âge de 8 ou 10 ans entre la mère et ses enfants n'est guère vraisemblable et un individu qui n'a jamais fréquenté l'école ne peut pas être professeur d'un lycée. Corrigez sur place de telles irrégularités en continuant l'interrogation jusqu'à l'obtention des réponses logiques.
- 9) Si le ménage habite un rugo entier, inscrire : "rugo"; mais si dans un rugo habitent plusieurs ménages, inscrire : "partie de rugo".
- 10) Sur la question 35 - Statut d'occupation - on inscrit la réponse dans les chefs-lieux des préfectures uniquement.

TOUS LES MEMBRES DU MENAGE PLUS LES VISITEURS														RP et RA seulement			
No d'ordre	Nom et prénoms	Lien de parenté	Statut de résidence	Sexe	Age ou date de naissance	Etat matrimonial	Lieu de naissance	Nationalité (ethnie en plus pour Rwandais)	Religion	Toute personne âgée de six ans ou plus				Femmes de 14 ans et plus			
										Dernière classe suivie et genre d'école	Type d'activité	Occupation actuelle. - Chômeurs : dernière occupation		Enfants nés vivants encore en vie	Enfants nés vivants et décédés entre-temps	12 derniers mois	
												Profession	Situation dans la profession			Branche d'activité économique	Enfants nés
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	

N. B. Le ménage est défini comme un groupe de personnes qui mettent leurs ressources en commun, vivent et agissent sous l'autorité d'un même chef de ménage, sont le plus fréquemment apparentées et habitent généralement ensemble.

**26 – Naissances de résidents survenues dans ce ménage dans les 12 derniers mois**

N°	Nom de la mère	Age de la mère	Sexe de l'enfant	Date ou mois de naissance	Si décédé date de décès
1					
2					
3					
4					

**27 – Décès de résidents survenus dans ce ménage dans les 12 derniers mois**

N°	Nom du décédé	Sexe	Date du décès	Age du décédé
1				
2				
3				
4				

**HABITATION DU MENAGE**

(Ménages ordinaires seulement)

- 28 – Type d'habitation \_\_\_\_\_
- 29 – Si ruge, nombre de cases habitées, sinon nombre de pièces \_\_\_\_\_
- 30 – Matériaux des murs \_\_\_\_\_
- 31 – Matériaux du toit \_\_\_\_\_
- 32 – Mode d'éclairage \_\_\_\_\_
- 33 – Mode d'approvisionnement en eau \_\_\_\_\_
- 34 – Lieu d'aisance:      oui  ; non  (cocher la bonne case)
- 35 – Statut d'occupation \_\_\_\_\_
- 36 – Nombre de postes radio \_\_\_\_\_

Réservé  
au  
BNR

**AGENT RECENSEUR :**

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**CONTROLEUR :**

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**TABLEAU RECAPITULATIF**

Catégorie		M	F	Total
1	Résidents présents			
2	Résidents absents			
Total 1 + 2				
Visiteurs				

**OBSERVATIONS**